

*Élections fédérales*

sent la valeur. Ils croient en cet élément de prévision et ils y tiennent. Je suppose qu'un député néo-démocrate prendra la parole, ce qui est normal. Il devrait y avoir un intervenant du parti libéral. Mais si les libéraux décident de mobiliser la parole jusqu'à 5 heures, les Canadiens risquent de ne jamais pouvoir prévoir l'époque des élections générales fédérales. Cela est symptomatique de ce qu'ils font ici. Ils pourraient s'accrocher au pouvoir et déclarer des élections pour des raisons politiques, pas nécessairement dans l'intérêt des Canadiens, mais plutôt dans l'intérêt du parti politique au pouvoir. Je crois que le présent bill, quoique simple dans sa présentation, mérite grandement d'être adopté.

J'espère bien que les députés feront un ou deux brefs discours et qu'ils adopteront ce projet de loi avant 5 heures. Je le répète, ceux qui ont décidé de parler jusqu'à 5 heures empêchent en fait les Canadiens de savoir quand les prochaines élections auront lieu, du moins dans ma circonscription où j'ai fait un petit sondage. Si les Canadiens savent quand les prochaines élections auront lieu, ils pourront se préparer. Ils pourront alors croire que le gouvernement n'a pas le pouvoir absolu en ce qui concerne le déclenchement des élections et qu'il ne peut pas nécessairement utiliser ce pouvoir selon son bon plaisir.

**M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir faire quelques observations sur le bill à l'étude. Je dois dire que c'est un projet de loi intéressant. La seule chose qui, à mes yeux, puisse effacer les avantages que j'y vois, c'est qu'il ne convient pas à mon sens de réformer le régime parlementaire par le biais d'un petit bill d'initiative parlementaire. Ce projet de loi risque de modifier très radicalement notre régime s'il est adopté. Je ne dis pas que c'est une mauvaise chose, mais il faut y réfléchir mûrement. Je ne dis donc pas qu'il ne faille pas étudier sérieusement ce bill, mais ce n'est pas le bon moyen d'introduire un tel changement.

Le régime parlementaire du Canada, de la Grande-Bretagne et de bien d'autres pays est basé sur le principe suivant: l'exécutif, c'est-à-dire le cabinet, détient ces pouvoirs, tout en étant à la merci du Parlement. Si le Parlement décide à un certain moment de s'opposer au gouvernement à propos d'une question importante, le gouvernement tombe et il faut déclencher des élections; c'est ce qui s'est passé le 13 décembre 1979.

Le fait d'avoir un mandat fixe présente certes de grands avantages, notamment pour le parti qui siège de ce côté-ci de la Chambre, comme c'était le cas des députés d'en face il y a un ou deux ans. Cela a d'ailleurs été à l'avantage de mon parti il y a quelques semaines, lorsque nous étudions un bill de finances important et que nous n'avons remporté le vote que par cinq ou six voix. Il arrive bien souvent que les ministériels doivent absolument être à la Chambre. En effet, les ministériels savent tous qu'ils doivent être plus assidus que les députés de l'opposition étant donné qu'on ne sait jamais combien de ces derniers participeront à une mise aux voix. Cela entraîne beaucoup d'incertitude.

Permettez-moi un instant de parler du régime américain. Je crois que c'est le régime étranger que nous connaissons le mieux après le nôtre. Voyons ce qui se passe dans un régime qui prévoit des mandats fixes de deux ans pour les représentants au Congrès, de quatre ans pour le président et l'exécutif, et généralement de six ans pour les sénateurs. Ces mandats sont prévus dans la constitution et il est impossible de les

changer. Je pense que nous devrions étudier ce régime pour voir quels avantages et quels inconvénients il présente et en retenir les meilleurs aspects.

Je m'intéresse depuis longtemps au mode de gouvernement américain. J'ai longuement étudié le système américain à l'université et je suis allé à Washington à de nombreuses reprises. Je suis toujours renversé de voir que les Américains arrivent à le faire fonctionner. Le pouvoir exécutif y est distinct du pouvoir législatif. Ils ne font qu'un dans notre système. Le système américain offre tant de contrepois. C'est depuis toujours un mystère pour moi que des projets de loi parviennent à franchir le système américain. L'une des principales raisons à cela, c'est l'extrême politisation des Américains. Ils ne cessent d'exercer des pressions auprès de leurs représentants. La politique est un jeu extrêmement sérieux. L'une des raisons est que les projets de loi sont présentés au Congrès ou au Sénat où la discipline de parti n'est pas stricte. Le rejet d'un bill n'entraîne pas la chute du gouvernement.

Considérons les avantages et les inconvénients de ce genre de système. L'un des réels avantages du système américain, c'est qu'il est moins contradictoire que le nôtre. Dans ce système, il est impossible d'aller s'entendre avec un autre représentant. Dans le nôtre, on peut pactiser avec ses vis-à-vis, ce qui veut dire que nous n'avons pas constamment des échanges violents. Nous ne nous attaquons pas constamment. Avec le temps, et en tout cas depuis que les débats sont télévisés et que la période de questions a pris de l'importance, j'ai l'impression que l'aspect contradictoire de notre système ne fonctionne pas bien. Des tensions commencent à se faire sentir parce que nous nous attaquons constamment les uns les autres.

● (1620)

Je me suis entretenu avec des membres du Congrès et avec le personnel de leurs bureaux. J'ai eu également des entretiens avec des groupes de pression aux États-Unis. Les manœuvres politiques et les agissements en coulisse sont une activité permanente et constante. Il se peut qu'un membre d'un autre parti ait des vues absolument opposées aux vôtres, que deux membres du Congrès, un démocrate et un républicain ne s'accordent pas, mais qu'ils puissent tout de même s'entendre en se proposant un marché: L'un n'insiste pas pour faire adopter la sienne. Cela se passe constamment et c'est surtout attribuable ou, en grande partie, à la notion de durée fixe. Voilà qui explique l'un des énormes inconvénients de la chose. Dans un climat de manœuvres en coulisse incessantes, de pressions constantes lorsqu'on s'intéresse à certains individus en particulier qui pourraient voter d'une façon ou d'une autre à propos d'un bill, lorsque leurs décisions deviennent une affaire personnelle, on se heurte en pareil cas à l'énorme risque—je ne dis pas que ce soit généralisé—de voir se développer la corruption. A vrai dire, je crois que les Canadiens se ressentent de cet état de choses. Ils sont exposés à la scène politique américaine. La télévision américaine dépeint les membres du Congrès comme des hommes politiques que l'on peut acheter et qui d'une certaine manière sont corrompus. La corruption est un sujet qui revient constamment lorsqu'il est question de politique américaine. Les petites combines vont bon train.